

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

|              |   |
|--------------|---|
| Suchabfrage  | <b>19.04.2024</b>                           |
| Thema        | <b>Keine Einschränkung</b>                  |
| Schlagworte  | <b>Arbeitsmarkt</b>                         |
| Akteure      | <b>Pfister, Gerhard (cvp/pdc, ZG) NR/CN</b> |
| Prozesstypen | <b>Keine Einschränkung</b>                  |
| Datum        | <b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>              |

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Guignard, Sophie  
Zumofen, Guillaume

## Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Arbeitsmarkt, 2016 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 19.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>Allgemeine Chronik</b> | 1 |
| <b>Wirtschaft</b>         | 1 |
| Wirtschaftspolitik        | 1 |
| Strukturpolitik           | 1 |
| <b>Sozialpolitik</b>      | 1 |
| Soziale Gruppen           | 1 |
| Asylpolitik               | 1 |

## Abkürzungsverzeichnis

|               |   |
|---------------|---|
| <b>SPK-SR</b> | Staatspolitische Kommission des Ständerats        |
| <b>SECO</b>   | Staatssekretariat für Wirtschaft                  |
| <b>SNB</b>    | Schweizerische Nationalbank                       |
| <b>KMU</b>    | Kleine und mittlere Unternehmen                   |
| <b>SIF</b>    | Staatssekretariat für internationale Finanzfragen |

---

|               |  |
|---------------|--|
| <b>CIP-CE</b> | Commission des institutions politiques du Conseil des États  |
| <b>SECO</b>   | Secrétariat d'Etat à l'économie                              |
| <b>BNS</b>    | Banque nationale suisse                                      |
| <b>PME</b>    | petites et moyennes entreprises                              |
| <b>SFI</b>    | Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales |

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Wirtschaftspolitik

#### Strukturpolitik

**POSTULAT**  
DATUM: 16.03.2017  
GUILLAUME ZUMOFEN

Les statistiques montrent que les PME forment la colonne vertébrale de l'économie suisse. Néanmoins, selon Gerhard Pfister (pdc, ZG), le franc fort et la concurrence des pays émergents mettent les PME, et donc indirectement l'emploi, sous pression. Ainsi, il a proposé un postulat afin d'évaluer les modalités de lancement d'un **fonds de placement "Swiss Fund"** qui permettrait non seulement de soutenir le développement économique des **PME**, mais aussi d'offrir des possibilités d'investissements aux milieux intéressés. D'après l'auteur du postulat, les PME manquent de capitaux pour investir et garantir ainsi leur pérennité. Le Conseil fédéral s'est opposé à l'adoption de ce postulat. Il a affirmé qu'un groupe de travail, composé du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), de la BNS, du Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales (SFI), d'economiesuisse, de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), de l'Association suisse des banquiers (ASB) et de Swissmem, se penche déjà sur la situation du marché du crédit pour les PME depuis 2005. En outre, il estime qu'une telle intervention étatique dans l'économie privée n'est pas adéquate. En effet, il a rappelé que la politique industrielle n'est que rarement couronnée de succès. Cependant, le Conseil national a adopté le postulat par 118 voix contre 69 et 3 abstentions. Les voix de l'UDC qui ont fait bloc contre ce postulat n'ont donc pas suffi.<sup>1</sup>

## Sozialpolitik

### Soziale Gruppen

#### Asylpolitik

**POSTULAT**  
DATUM: 03.03.2016  
SOPHIE GUIGNARD

En septembre 2015, le député Pfister (pdc, ZG) avait déposé un postulat visant à **améliorer l'intégration sur le marché du travail des réfugiés reconnus et des étrangers admis provisoirement**. Celui-ci exigeait du Conseil fédéral un rapport présentant les possibilités de mises en oeuvre de mesures permettant de mieux exploiter le potentiel de la main d'oeuvre en Suisse. Le député y voit un moyen d'améliorer l'intégration des réfugiés reconnus et des admis provisoires et également une solution pour empêcher qu'ils dépendent de l'aide sociale. Le démocrate chrétien va même plus loin, en demandant aux sept sages d'examiner les possibilités d'accès aux apprentissages pour les requérants d'asile. Lors du débat au Conseil national, à la session de printemps 2016, le projet a rencontré des oppositions, notamment du côté du camp agrarien. Les adversaires du postulat craignent une favorisation des étrangers face aux chômeurs suisses et une augmentation de l'attractivité de la Suisse pour les demandeurs d'asile. Ils argumentent aussi que l'argent gagné par les étrangers serait envoyé dans leur pays d'origine, ce qui aurait pour conséquence de permettre à plus de personnes de venir en Suisse. Selon Luzi Stamm (udc, AG), la situation deviendrait alors très vite hors de contrôle. Le Conseil Fédéral, représenté par la ministre de la Justice et Police (DFJP) Simonetta Sommaruga (ps, BE), est lui en faveur du postulat. Le projet est selon les sept sages en accord total avec la dernière révision de la loi sur l'asile, à savoir des procédures plus rapides pour déterminer plus vite qui doit partir et qui doit rester, ce qui permet un meilleur traitement et une meilleure intégration des personnes autorisées à rester sur le territoire suisse. Plusieurs projets pilotes ont d'ailleurs été lancés à ces fins. La chambre basse a suivi l'avis du Conseil fédéral à 119 voix contre 59, avec 8 abstentions.<sup>2</sup>

**MOTION**  
DATUM: 12.06.2018  
SOPHIE GUIGNARD

Lors de la discussion sur la motion de la CIP-CE demandant des **adaptations ponctuelles du statut des étrangers admis à titre provisoire**, une minorité emmenée par des députées et députés UDC ainsi que Gerhard Pfister (pdc, ZG) souhaitaient un rejet. Pour eux, il est préférable d'accélérer le renvoi des personnes concernées plutôt que de favoriser leur intégration sur le marché du travail. Après un court débat, la motion a été acceptée par 108 voix contre 63 et 2 abstentions. L'ensemble du groupe UDC a voté contre, ainsi que deux libéraux-radicaux et un PDC.<sup>3</sup>

- 1) BO CN, 2017, pp.487
- 2) BO CN, 2016, p.155 ss.; AZ, Blick, NZZ, 4.3.16
- 3) BO CN, 2018, p. 981 ss